

## NOTRE HISTOIRE

A partir de 1989, le mouvement mutualiste a connu un essor important dans la région de Thiès, à la suite du constat d'un problème d'accès des populations aux soins de santé. Les mutuelles de santé nouvellement installées pour pallier à ce problème, ont vite ressenti des besoins en matière de formation et d'appui-conseil. Cet état de fait a conduit, en 1997, à la création du Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Mutualistes (GRAIM).

En 1999, le GRAIM va se muer en un réseau social de la mutualité, en une organisation d'appui au développement de la mutualité.

Les actions initiales du GRAIM ont visé la promotion des systèmes divers d'assurance maladie, la création de mutuelles, l'appui-conseil et le développement de réseaux de complémentarité et de défense des intérêts des mutuelles de santé.

La nécessité de renforcer la viabilité des mutuelles, a conduit à une première diversification dans l'intervention avec la mise en œuvre de programmes de prévention des maladies, d'alphabétisation, d'amélioration de l'environnement économique des mutualistes, de renforcement des systèmes de gestion concertée des ressources.

A partir de 2004, le processus de réflexion entrepris a permis de faire une analyse au niveau micro, méso et macro. Il a abouti à des constats, à l'identification d'enjeux et à la formulation d'un projet de société définissant la vision, la mission et les enjeux du GRAIM. Le constat fait ressortir un monde d'exclusion, de marginalisation, d'injustice sociale, d'insécurité, de désaffiliation sociale, de paupérisation croissante.

Pour le GRAIM, ces déséquilibres sont le résultat de dysfonctionnements sociétaux qui ont trait aux modes de gouvernance de nos sociétés: *une gouvernance par une minorité, une gouvernance par et pour l'économique, une gouvernance par des clichés ou à deux sens (riches/pauvres, gouvernants/gouvernés, Nord/Sud...)*.

L'exclusion de certains citoyens est la conséquence de dispositifs institutionnels formels (les lois, les régulations, les marchés, les organismes internationaux, etc.), mais aussi informels (les normes sociales, la transmission du savoir, l'exclusion sociale, la corruption, etc.).

Ces dispositifs structurés ou non constituent des barrières institutionnelles et sociales qui inhibent la créativité des personnes pauvres en les empêchant d'entreprendre des actions qui participeraient à leur bien-être individuel ou collectif.

Dès lors se pose, pour le GRAIM, la question de la gouvernance au sein des sociétés. L'enjeu est alors de promouvoir une gouvernance collective incluant toutes les familles d'acteurs.

## NOTRE VISION

L'idéal de l'organisation ou sa vision du monde est celui de **sociétés de solidarité et de démocratie qui promeuvent et garantissent l'épanouissement des personnes dans leur environnement.**

## NOTRE MISSION

La mission du GRAIM est **d'accompagner les personnes et les groupes à l'instauration de sociétés de solidarité et de démocratie.** Cela passe par:

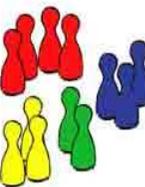
## NOS OBJECTIFS

De:

- formation à la citoyenneté,
- organisation de collectifs,
- participation du grand nombre à la régulation.



1– **La formation de citoyens:** Le GRAIM se fixe comme objectif d'aider les groupes à se positionner comme **citoyen**, à les appuyer pour qu'ils soient capables de se positionner dans leurs contextes à partir de leurs propres analyses et de se donner les moyens pour leur prise en compte ainsi que de prise en charge de leurs problèmes par l'application de solutions adéquates.



2– **La constitution de collectifs:** Appuyer l'organisation des citoyens en collectifs afin qu'ils puissent réfléchir aux enjeux communs, prendre des positions, de respecter leurs responsabilités et prendre des initiatives communes de défense de leurs intérêts et de leurs droits.

de la  
est d'im-  
t i o n s  
ment, de  
r e s p e c t  
de l'autre  
collecti-



3– **La régulation pour la promotion de la gouvernance collective:** L'objectif final pulser une **gestion collective** des questions importantes de la santé, de l'environnement, de l'économie. Cela suppose l'écoute et le respect des mutuels, la reconnaissance de la légitimité à participer à la gouvernance. Gouverner, c'est aussi créer les conditions pour que tous les collectifs puissent participer pleinement à la **régulation**, à la définition et à la mise en œuvre de programmes et de politiques publiques.

## NOS MOYENS

### • La mutualisation

C'est une démarche de recherche-action qui s'appuie sur les principes de la mutualité, que sont: l'équité, la solidarité, la justice sociale, la responsabilité, l'autonomie et la gestion démocratique.

La mutualisation se pose ainsi comme modèle de gouvernance pour les sociétés, en ce sens qu'elle implique tout le monde en tenant compte des intérêts des uns et des autres.



### • La coopération décentralisée

Elle est une stratégie générale de changement sociétal, permettant d'associer le plus grand nombre à la régulation au regard des enjeux de sociétés.

La coopération décentralisée est fondée sur trois dimensions:

- **Institutionnelle et politique:** amélioration des processus de décisions.

- **Technique et organisationnelle:** construction du rapprochement entre différentes familles d'acteurs.

- **Sociale et identitaire:** facilite la création ou le renforcement d'une communauté d'appartenance, d'une citoyenneté d'attitude.

Les différents programmes menés par le GRAIM, ont tous comme soubassement, l'appui à la coopération **entre individus** (mutuelles de santé, groupements et mutuelles d'épargne et de crédit), **entre institutions** (union de mutuelles de santé, réseau des mutuelles d'épargne et de crédit, cadres de concertation réunissant différentes familles d'acteurs), **entre localités** (inter-quartiers, inter-villages, inter-collectivités), **nationale et internationale** (concertation nationale entre les acteurs de développement des mutuelles de santé, Point focal de la concertation sous-régionale des acteurs des mutuelles de santé (11 pays), Initiatives Plateau de Thiès, jumelage Thiès-Verviers sur les mutuelles de santé, jumelage Thiès-Cergy (GRAIM, maître d'œuvre), jumelage des intercollectivités KeMo-PoDi (Keur Moussa, Pout, Diender) et LoWaZoNe (Belgique)).